



MARS 2020

LE JOURNAL MUNICIPAL

DE RANGUEVAUX

N° 326

<p>COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2020</p>
--

Au cours de la séance du 26 février 2020, le Conseil Municipal,

- 1) **DECIDE** de verser une avance de trésorerie de 18 000 € à l'association M.P.T dans le cadre de la mise en œuvre du service d'accueil périscolaire.
- 2) **DECIDE** d'allouer à l'association M.P.T une subvention exceptionnelle de 11 000 €.
- 3) **DECIDE** d'attribuer une avance sur subvention de 5 000 € au budget du C.C.A.S pour l'année 2020.
- 4) **DECIDE** d'approuver la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.
- 5) **DECIDE** la vente de deux parcelles au lotissement de la Cueillerotte.
- 6) **DECIDE** de se joindre à la procédure de mise en concurrence concernant la passation de la convention de participation pour le risque prévoyance menée par le centre de Gestion de la Moselle.

SANTÉ PUBLIQUE

Qu'est-ce que le CORONAVIRUS ?

Les coronavirus sont une grande famille de virus, qui provoquent des maladies allant d'un simple rhume (certains virus saisonniers sont des coronavirus) à des pathologies plus sévères comme le MERS ou le SRAS. Le virus identifié en Chine est un nouveau coronavirus. La maladie causée par ce coronavirus a été dénommée COVID-19.

Quels sont les symptômes ?

En l'état actuel des connaissances, les symptômes principaux sont la fièvre et des signes respiratoires de type toux ou essoufflement. Le délai d'incubation du virus est de 14 jours maximum.

Comment intervient la contamination ?

La maladie est transmise par les postillons (éternuements, toux). Des contacts étroits avec une personne malade est ainsi nécessaire à cette transmission (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre lors d'une toux, d'un éternuement ou d'une discussion, en l'absence de mesures de protection.

A ce jour, aucun traitement spécifique n'a été identifié pour ce nouveau coronavirus.

Quelles sont les recommandations ?

Dans les 14 jours suivant le retour d'une région infestée (Chine, Corée du Sud, Lombardie, Vénétie) :

- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer....) ;
- Comme pour l'épisode de grippe saisonnière, les «mesures barrières » (tousse dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, porter un masque, se laver régulièrement les mains) sont efficaces.
- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Eviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées....) ;
- Eviter de fréquenter des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées....) ;
- Eviter toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma....).

En cas de signe d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant le retour :

- Contacter le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et en précisant le lieu du séjour récent ;
- Eviter tout contact avec l'entourage et conserver un masque en permanence ;
- Ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Le numéro vert du Ministère de la Santé est le suivant : 0800 130 000

INFORMATIONS / SERVICES

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars et en cas de second tour le dimanche 22 mars.

**Le scrutin sera ouvert à
8 heures et clos à 18 heures**

BALAYAGE DES RUES

La prochaine tournée de balayage des rues aura lieu le **lundi 9 mars** au matin.

Merci aux automobilistes de libérer à cette date les trottoirs et caniveaux des véhicules en stationnement.

COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS réalisera des travaux qui nécessiteront une ou plusieurs coupures d'électricité **le mardi 10 mars de 13 h 30 à 16 h 30.**

La rue de la Raide Côte est seule concernée. Le courant sera rétabli sans préavis.

CHASSE

Une nouvelle battue de chasse est programmée en forêt communale de Ranguévaux et dans la forêt privée (Roches et Carrières) :

- **lundi 16 mars**

La plus grande prudence est recommandée aux promeneurs.

Merci de respecter les panneaux de signalisation

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CARNAVAL

Comme chaque année la Maison Pour Tous organise le Carnaval **le samedi 7 mars**. Le cortège sera accompagné de la fanfare "La Ranguevalloise".

Départ du cortège à **14h30** rue de la Raide Côte. Une animation et un lâcher de ballons auront lieu place de la République.

A la fin du défilé, prévu vers 15h30, toute la population est conviée à un goûter à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

TENNIS CLUB

L'assemblée générale du T.C.R. aura lieu le **dimanche 29 mars à 11h** à la salle Jean-Pierre PIPERAUX.

Les adhérents, la population ranguevalloise, les élus municipaux et les présidents d'associations seront les bienvenus. Un vin d'honneur clôturera la réunion.

A cette occasion, sera également mise en place l'ouverture des inscriptions pour la saison 2020.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler :

- ▶ Mme Muriel DETTO, au **06.63.54.43.57**
- ▶ Monsieur Marcel STEFF, au **03.82.58.06.21**
- ▶ Madame Florence DI NARDO au **06.61.39.46.86**

INFORMATIONS PAROISSIALES

Messes à Ranguieux

- ▶ Samedi 7 mars à 18h00
- ▶ Samedi 21 mars à 18h00